

À Ploemeur, 313 m2 de terrasses gratuites en plus sur la côte et en centre-ville



Au port de Lomener, la réouverture des terrasses devrait faire du bien à tous.

Lecture : 2 minutes.

À compter du 19 mai et tout au long de l'été, Ploemeur double sa surface de terrasses : 313 m2 supplémentaires seront installés sur la côte et au centre-ville de Ploemeur. Les clients apprécieront. Et pour les professionnels, c'est gratuit.

Dans le cadre du déconfinement, boire un verre en terrasse sera à nouveau possible le 19 mai. A contexte exceptionnel, dispositif exceptionnel : la Ville de Ploemeur aide les cafetiers, restaurateurs et autres commerces de bouche à rouvrir leurs terrasses le jour dit, en mettant à leur disposition 313 m2 d'espaces supplémentaires, et ce gratuitement jusqu'au 15 septembre. Ces espaces viendront s'ajouter à leurs terrasses habituelles qui seront, quant à elles, gratuites jusqu'à la fin décembre. C'est presque un doublement de la surface existante en temps normal (369 m2).

Un espace à partager

Un espace à partager

« Nous avons consulté l'ensemble des acteurs ploemeurois susceptibles d'obtenir une terrasse exceptionnelle. Ça n'a pas été un dispositif simple à mettre en place. Il a fallu composer avec les patrons de bars et de restaurants, comme à Lomener, par exemple, où nous avons dû partager l'espace que nous disposions. Malheureusement, certains commerces n'ont pas eu cette chance, car leurs établissements donnent par exemple sur la route...», expliquent le maire, Ronan Loas, en compagnie de Marianne Poulain, élue en charge du tourisme et du commerce et Philippe Le Tallec, responsable de la Direction du développement et de l'animation du territoire (DDAT).

« C'est pas gagné pour tous ! »

Mais à quelques jours de la date officielle de réouverture de ces commerces, à Lomener, Fort Bloqué ou au centre-ville,

nombreux sont encore les professionnels à ne pas savoir s'ils vont, ou non, rouvrir. À cause de la jauge d'accueil fixée à 50 % jusqu'au 9 juin ou de leur toute petite terrasse... sur laquelle il faudra être assis, six à table maximum, sans aller à l'intérieur de l'établissement, « c'est pas gagné pour tous ! » Mais pour le maire de Ploemeur, il était nécessaire « d'être solidaires en accompagnant leur reprise d'activité au mieux ! »

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne